

les producteurs individuels d'une façon générale, sans viser un moyen précis d'établir cette approbation. Un scrutin spécial est une chose compliquée; il comporte inévitablement un effort pour identifier les intéressés et mettre au point un mode de scrutin et je ne voudrais pas m'engager maintenant à favoriser une telle méthode.

* * *

LES PÉNITENCIERS

KINGSTON—L'ÉTABLISSEMENT D'UNE COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LES TROUBLES

[Français]

M. Jacques-L. Trudel (Montréal-Bourassa): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au solliciteur général.

Pourrait-il dire s'il a l'intention de former une commission d'enquête sur les troubles qui ont eu lieu récemment au pénitencier de Kingston ou si une telle commission a déjà été formée?

L'hon. Jean-Pierre Goyer (solliciteur général): Monsieur le président, je suis en mesure d'annoncer que le commissaire des pénitenciers a créé une commission d'enquête sur les événements qui se sont produits au pénitencier de Kingston du 14 au 18 avril. M^e J. William Swackhamer, C.R., avocat de Toronto, a été nommé président de la commission. Les autres membres sont M. W. T. McGrath, directeur exécutif de la Société canadienne de criminologie et de correction, et M. H. E. Popp, directeur de la sécurité au Service canadien des pénitenciers. M^e Ian G. Scott, avocat de Toronto, en sera le secrétaire et le conseiller.

J'ai demandé que la Commission me fasse rapport dans le plus bref délai possible.

M. Trudel: Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

Cette commission étudiera-t-elle la question posée tout à l'heure sur la possibilité d'accorder une compensation possible aux gardes qui ont été détenus comme otages?

L'hon. M. Goyer: Monsieur le président, la commission devra s'en tenir à son mandat, et je ne pense pas que celui-ci puisse permettre à la commission de considérer cette question.

* * *

LES PARCS NATIONAUX

L'INTÉRÊT DES AMÉRICAINS DANS LES ENDROITS DE RÉCRÉATION DU NORD-OUEST DU QUÉBEC ET DU NORD DE L'ONTARIO

M. Gérard Laprise (Abitibi): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, responsable des parcs et des endroits de récréation.

Depuis quelque temps, des citoyens américains s'intéressent énormément aux terres abandonnées du Nord-Ouest québécois et du Nord de l'Ontario, et principalement aux endroits de récréation. Je voudrais demander au ministre s'il a communiqué avec les autorités des gouvernements provinciaux ou avec certains citoyens qui ont exprimé leur inquiétude quant à cet envahissement par des intérêts américains.

[L'hon. M. Lang.]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le président, je remercie l'honorable député d'exposer ce problème. Je n'ai pas eu de discussion au sujet du Nord de l'Ontario et du Nord-Ouest du Québec avec les autorités en cause, mais je vais m'enquérir de la situation et voir ce qui pourrait être fait. Il s'agit d'un problème qu'on retrouve un peu partout au Canada, spécialement en ce qui a trait aux plages de l'Atlantique ou du Pacifique, et nous essayons de faire en sorte que ces terres demeurent aux mains des Canadiens.

* * *

LE PACIFIQUE CANADIEN

LA DEMANDE D'EXPLICATION FORMULÉE PAR DES ÉLÈVES D'ÉCOLE SECONDAIRE AU SUJET DE LA SUBVENTION ET DU REVENU NET

[Traduction]

Mme Grace MacInnis (Vancouver-Kingsway): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Elle émane des élèves de 12^e et 13^e années de l'école secondaire de Killarney, dans ma circonscription. Les élèves y ont étudié le rapport du Canadien Pacifique pour 1970 et ils ont noté que la société avait reçu une subvention de 33.1 millions de dollars à titre de versement normal du gouvernement fédéral. Ils ont aussi noté que les recettes nettes...

M. l'Orateur: A l'ordre. L'honorable représentante devrait poser sa question rapidement. Jusqu'ici, je soupçonne fort qu'il ne s'agisse pas du genre de question à poser en ce moment. Quoi qu'il en soit, elle devrait se hâter de formuler sa question.

Mme MacInnis: J'y arrive, monsieur l'Orateur. Ces étudiants notent que les recettes nettes atteignent \$55,772,000 en 1970. Ils veulent savoir,—je ne connais pas la réponse et c'est pourquoi je pose la question maintenant,—si le ministre voudrait bien expliquer la raison d'une telle subvention à une société déclarant un bilan si favorable?

M. l'Orateur: A l'ordre. L'honorable représentante viendra, j'en suis sûr, qu'une question de ce genre n'est pas recevable. Elle est intéressante, mais normalement elle devrait être inscrite au *Feuilleton*.

* * *

LES POSTES

LES PLAINTES AU SUJET DES NOUVELLES ZONES POSTALES

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre chargé des Postes. Il s'agit du nombre croissant de plaintes relatives à la confusion que crée la nouvelle politique concernant les zones postales que l'on désigne par un mélange bizarre de chiffres et de lettres. L'honorable représentant peut-il nous conseiller sur la façon de résoudre cette difficulté?

[Français]

L'hon. Jean-Pierre Côté (ministre sans portefeuille): Je ne crois pas qu'il y ait d'ambiguïté quant au nouveau système de code postal, qui n'est pas un système de zones. S'il existe des cas particuliers, j'aimerais les étudier et voir s'il y a des changements à faire. Jusqu'à maintenant, il me semble que «tout va comme sur des roulettes».